



# INVITATION

#EUhealthyworkplaces

**Jeudi 6 octobre 2022**  
de 10h00 à 16h00, salle Europe

**Parc Hotel Alvisse**  
**120, route d'Echternach, L-1453 Luxembourg**

Traduction simultanée en français, allemand et néerlandais

Vous pouvez consulter notre politique de protection  
des données en cliquant ici

**Le nombre de places étant limité,**  
**une inscription est nécessaire avant le 01.10.22 par e-mail à**  
**[inscription@conference-tms.lu](mailto:inscription@conference-tms.lu)**

**Programme provisoire en français**

L'Inspection du travail et des mines a le plaisir de vous inviter  
à la conférence transnationale

## Ensemble contre les troubles musculosquelettiques

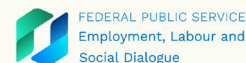
Cette conférence, organisée par l'Inspection du travail et des mines en collaboration avec les Focal Points des pays du Benelux et de la France, sera l'occasion d'échanger sur les bonnes pratiques et de présenter les réponses apportées par chaque pays. Une table ronde donnera l'occasion aux partenaires sociaux des quatre pays de s'exprimer sur le sujet.

Cette conférence s'inscrit dans le cadre de la campagne « Lieux de travail sains » 2020-2022 de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA).

La participation à cette conférence est gratuite et permet aux personnes éligibles de recevoir un certificat de participation dans le cadre du programme de formation complémentaire pour salariés désignés et coordinateurs de sécurité et de santé. Ce certificat ne sera délivré qu'aux personnes ayant assisté à toute la durée de la conférence et ayant signé les listes de présence.



**TNO** innovation  
for life



Deutsch





# PROGRAMME PROVISOIRE

## Conférence transnationale **Ensemble contre les troubles musculosquelettiques (TMS)**

Jeudi 6 octobre 2022 de 10h00 à 16h00

- 9h30 Accueil des participants – Café d'accueil
- 10h00 Mot d'accueil et introduction
- 10h30 Les TMS : Réflexions et approches nationales
- 11h00 Résultats préliminaires de la campagne d'inspection du CHRIT
- 11h30 Table ronde « Regards croisés sur la lutte contre les TMS »  
Le point de vue des partenaires sociaux
- 12h40 Déjeuner
- 14h00 Exemples de bonnes pratiques
  - La prévention des TMS dans un nouveau monde du travail (BE)
  - Le comportement sédentaire et la campagne néerlandaise « La minute d'exercice nationale » (NL)
  - L'intervention d'un formateur interne au sein de l'entreprise :  
quels effets sur la prévention des TMS ? Éléments de réponse (LU)
  - Titre de la présentation à confirmer (FR)
- 16h00 Clôture de la conférence



# Protection des données

## Datenschutz

### Politique de protection des données

Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil relatif à la protection des données (« RGPD »), nous vous informons que vos données (nom, prénom, organisation, e-mail fourni et besoin ou non d'un certificat) seront traitées et conservées par la société Otherwise à des fins non commerciales et pour l'usage exclusif de la conférence organisée pour le compte de l'Inspection du travail et des mines (ITM) le 6 octobre 2022. Vos données seront effacées trois mois après la date de l'événement. Si vous souhaitez consulter les données collectées à votre sujet ou en demander la modification ou la suppression, vous pouvez adresser votre demande à [olivier.liberton@otherwise.lu](mailto:olivier.liberton@otherwise.lu).

Si vous souhaitez exercer une réclamation relative au traitement de vos données à caractère personnel, veuillez consulter la procédure de réclamation sur le site Internet de l'ITM et/ou contacter l'ITM en vous adressant au Service Protection des Données, B.P. 27, L-2010 Luxembourg, e-mail: [info.rgpd@itm.etat.lu](mailto:info.rgpd@itm.etat.lu).

### Informationsvermerk zur Verarbeitung personenbezogener Daten

Gemäß der Verordnung (EU) 2016/679 des Europäischen Parlaments und des Rates über den Datenschutz („DSG“), informieren wir Sie darüber, dass Ihre Daten (Name, Vorname, Organisation, angegebene E-Mail-Adresse und ob ein Zertifikat erforderlich ist oder nicht) von dem Unternehmen Otherwise zu nichtkommerziellen Zwecken und für die ausschließliche Nutzung bei der Konferenz, die im Auftrag des Gewerbe- und Grubenaufsichtsamt (ITM) am 6. Oktober 2022 organisiert wird, verarbeitet und gespeichert werden. Ihre Daten werden drei Monate nach dem Veranstaltungstermin gelöscht. Wenn Sie die über Sie gesammelten Daten einsehen oder deren Änderung oder Löschung beantragen möchten, können Sie Ihre Anfrage an [olivier.liberton@otherwise.lu](mailto:olivier.liberton@otherwise.lu) richten.

Wenn Sie eine Beschwerde bezüglich der Verarbeitung Ihrer persönlichen Daten einreichen möchten, konsultieren Sie bitte das Beschwerdeverfahren auf der ITM-Website und/oder wenden Sie sich an die ITM, indem Sie sich an die Abteilung Datenschutz wenden, B.P. 27, L-2010 Luxembourg, E-Mail: [info.rgpd@itm.etat.lu](mailto:info.rgpd@itm.etat.lu).